

APRÈS LA RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Les réactions sont réservées chez les autres partenaires du Marché commun, notamment à La Haye

Comme il était prévisible, les résultats de la rencontre franco-allemande de Bonn sont commentés en termes plus favorables à Paris et à Bonn que dans les autres capitales du Marché commun.

A Paris, comme le Monde l'a annoncé dans ses dernières éditions en date du 11 septembre, M. Léo Hamon a développé à l'issue du conseil des minis-

A Bonn également, le cabinet de « grande coalition » a tenu mercredi une réunion, qui sera sans doute la dernière avant les élections du 28 septembre. Les ministres allemands ont constaté, selon le porte-parole du gouvernement fédéral, que la politique française « allie actuellement continuité et souplesse » et qu'ainsi la construction européenne semble être entrée « dans des eaux plus libres ». La principale différence entre les deux pays, a ajouté M. Diehl, tient au fait que la France ne veut pas s'engager dès maintenant sur une date pour l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne et les autres pays candidats à l'adhésion au Marché commun. En revanche, le gouvernement fédéral appuie la thèse française selon laquelle il convient d'examiner au préalable à six les conséquences qu'auraient les nouvelles adhésions sur le fonctionnement de la Communauté. Autre précision apportée par M. Diehl : il paraît entendu que la commission de Bruxelles pourra participer à la rencontre des chefs d'Etat ou de gouvernement des Six — proposée pour le mois de novembre à La Haye, — à tout le moins à toutes les discussions qui concerneront les communautés européennes.

Référence à Rome

Telle est également une des conditions, mais non la seule, que le gouvernement néerlandais aimerait voir satisfaite à propos de cette rencontre « au sommet » prévue dans sa capitale. Parlant devant son Parlement mercredi, M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères, a estimé que cette rencontre « ne devrait pas être le début d'une série de conférences du même genre et ne

devrait donc pas être institutionnalisée ». Il s'est donc prononcé contre la création d'un secrétariat, de commissions ou de tout autre organe destiné à préparer des conférences ultérieures. On sait d'ailleurs que le chancelier Kiesinger, qui avait récemment avancé cette idée — représentant en cela une ancienne suggestion française, — n'insiste plus guère à son sujet aujourd'hui.

M. Luns a également estimé que la rencontre de La Haye ne devrait pas avoir d'ordre du jour défini à l'avance. Il serait « désirable » bien entendu qu'elle soit suivie d'une réunion avec la Grande-Bretagne, mais il ne s'agit pas là, a-t-il précisé, d'une condition *sine qua non* pour les Pays-Bas. Dans l'ensemble cependant, la position hollandaise reste plutôt réservée, voire sceptique, devant la perspective de ce « sommet » et semble trouver des alliés à Rome. Revenant au Parlement après avoir pris connaissance d'une communication de son ambassadeur dans la capitale italienne, M. Luns a annoncé à ses auditeurs que le gouvernement italien était réticent devant la proposition franco-allemande : « J'avais laissé percer certains doutes quant à la possibilité de réunir un « sommet » européen avant la fin de l'année, a-t-il déclaré. Maintenant mon pessimisme se trouve renforcé. »

En fait, aucune réaction officielle n'a été enregistrée à Rome, mais la presse italienne se montre dans son ensemble réticente devant les résultats de la rencontre franco-allemande. Ainsi la *Stampa* de Turin note que les entretiens ont « enlevé des illusions à ceux qui espéraient, après la chute du général de Gaulle, un rapide progrès vers l'union politique européenne et l'élargissement de la Communauté ». Pour le même journal, « la France et l'Allemagne veulent jouer un rôle

de mercredi les principaux points des déclarations qu'il avait faites à Bonn. La rencontre, a-t-il dit, a « consacré le caractère irréversible des mécanismes de coopération franco-allemands ». Le porte-parole du gouvernement français a rappelé d'autre part que, si l'achèvement du Marché commun n'avait pas lieu le 31 décembre comme il est prévu, on tomberait dans une manière de « vide juridique ».

de guide en Europe pour réaliser ce que de Gaulle et Adenauer n'ont pas réussi à faire ».

Une session du comité permanent de l'U.E.O.

A Londres, on semble faire preuve d'un relatif optimisme, tant sur les perspectives des négociations avec le Marché commun que sur celles d'un éventuel retour de la France à l'Union de l'Europe occidentale. Le comité permanent de cette organisation tenait précisément mercredi une nouvelle réunion, la première depuis le mois de juillet et la quatorzième depuis le départ du représentant français, en février. A la suite des déclarations de M. Léo Hamon — répétées mercredi à l'issue du conseil des ministres, — selon lesquelles la France reviendrait à l'U.E.O. dès l'instant que celle-ci ne sera plus utilisée comme une « juridiction d'appel à l'égard des discussions qui auraient lieu entre les Six », on déclarait mercredi de source britannique autorisée que le gouvernement de Londres n'a jamais cherché à utiliser l'U.E.O. à cette fin. « Alors que les perspectives pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun semblent s'améliorer, ajoutait-on de même source, les craintes de la France devraient se dissiper. » Les observateurs londoniens émettent l'espoir que le règlement de la crise pourrait intervenir lors de la prochaine réunion du conseil ministériel de l'U.E.O. qui se tiendra au cours des trois derniers mois de cette année. Cette réunion avait été prévue pour le mois de septembre, mais elle avait été ajournée à octobre en raison des élections allemandes. Il est possible aujourd'hui qu'elle soit encore reportée à plus tard. — (A.F.P., Reuter.)